



Ma soeur abuse de l'argent de ma Mère

Par **charles60**, le **04/11/2013** à **18:40**

Bonjour.

Ma soeur à procuration sur le compte de ma Mère et sollicite ma mère à plusieurs reprises pour de l'argent et elle à emprise sur elle.

Je voudrai juste me couvrir avant quelle ne dilapide tout son argent.

Que puis je faire ?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **scarbo88**, le **05/11/2013** à **00:32**

[fluo]bonjour[/fluo]

Si t'as soeur est Majeur et que ta mère l'autorise à y aller, c'est que ta mère est aussi responsable est consciente de tout contrat que la procuration d'un compte c'est faire CONFIANCE et surveiller la personne qui y va. En cas de divorce c'est discutable. Aussi, si t'as mère laisse toujours passé la procuration il faut pas venir pleurer car ta mère peu elle même et de tout ses pouvoirs faire ce qu'elle veut avec son compte donc interdire la procuration... Une bonne gifle à ta soeur, remboursement et affaire familiale s'impose (qui ne regarde pas la banque elle n'est aucunement responsable...)